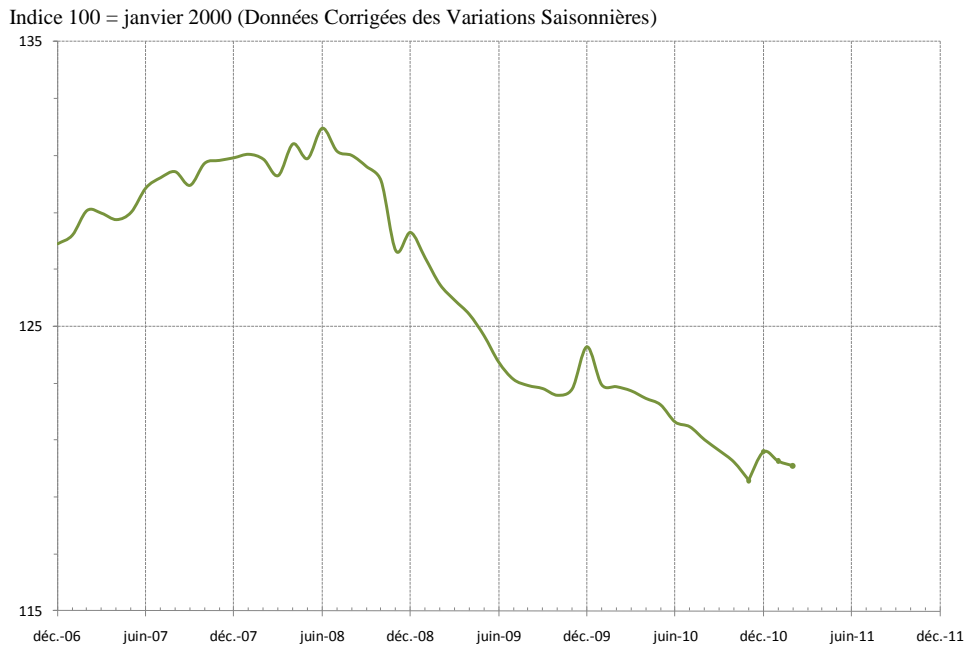


Évolution de l'emploi salarié dans le secteur marchand*

- Février 2011 -

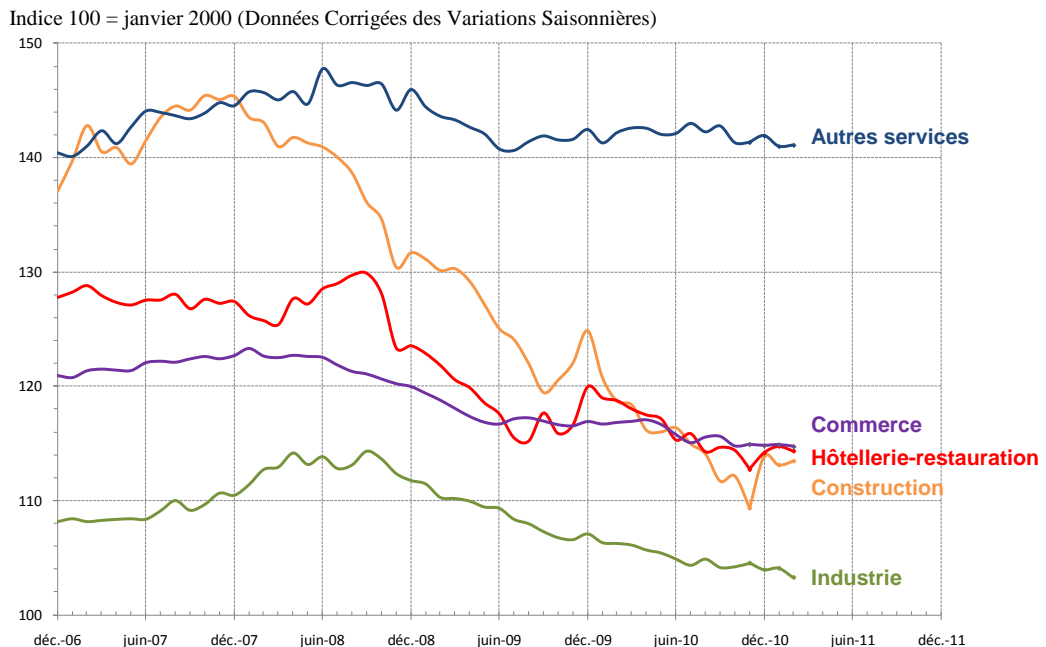
Stabilité de l'emploi marchand en février
La variation de l'emploi sur un an (-2,3 %) est inférieure à la moyenne observée sur les cinq dernières années.

Évolution d'ensemble



Source : CPS – ISPF - Pour les trois derniers mois, les indices sont des estimations.

Évolution par secteur d'activité



Source : CPS – ISPF - Pour les trois derniers mois, les indices sont des estimations.

* Secteur marchand : Industrie, construction, commerce, hôtellerie-restauration et autres services

Résultats pour février 2011

	févr-11	Ensemble	Industrie	Construction	Commerce	Hôtellerie-restauration	Autres services
Variation (en %) au cours	du dernier mois	-0,1%	-0,8%	0,3%	-0,1%	-0,4%	0,1%
	des 3 derniers mois	0,4%	-1,2%	3,8%	-0,2%	1,4%	-0,2%
	des 12 derniers mois	-2,3%	-2,8%	-4,4%	-1,8%	-3,7%	-0,8%
Comparaison à la moyenne des variations	du dernier mois	=	<<	=	=	=	=
	des 3 derniers mois	>	<	>>	=	>	=
	des 12 derniers mois	<	<	=	<	<	<

Source : ISPF - Variations réalisées sur les données Corrigées des Variations Saisonnières (CVS)

Lecture : La variation de l'emploi salarié de l'ensemble des secteurs marchands est de -2,3 % sur 12 mois. Elle est inférieure à la moyenne constatée depuis 5 ans (Février 2006-2011).

Légende :

>>
>
=
<
<<

Taux de croissance
(sur 1 mois, 3 mois, 12 mois)

Très supérieur
Supérieur
Egal
Inférieur
Très inférieur

au taux de croissance moyen
(sur 1 mois, 3 mois, 12 mois)
depuis 5 ans

Commentaires

Industrie

Baisse de l'emploi en février

La variation annuelle est inférieure à la moyenne des cinq dernières années

Construction

Stabilité de l'emploi en février

La variation annuelle est égale à la moyenne des cinq dernières années

Commerce

Stabilité de l'emploi depuis plus de six mois

La variation annuelle est inférieure à la moyenne des cinq dernières années

Hôtellerie - restauration

Légère baisse de l'emploi en février

La variation annuelle est inférieure à la moyenne des cinq dernières années

Autres services marchands

Stabilité de l'emploi depuis dix-huit mois

La variation annuelle est inférieure à la moyenne des cinq dernières années

Indices CVS selon les secteurs (base 100 : janvier 2000)

	Ensemble	Industrie	Construction	Commerce	Hôtellerie- restauration	Autres services
févr.-10	122,9	106,2	118,7	116,8	118,7	142,2
mars-10	122,7	106,1	118,4	116,9	118,0	142,6
avr.-10	122,5	105,7	116,2	117,0	117,5	142,5
mai-10	122,2	105,4	116,0	116,6	117,1	142,0
juin-10	121,6	104,9	116,4	115,7	115,3	142,1
juil.-10	121,5	104,3	115,0	115,0	115,8	143,0
août-10	121,0	104,9	114,1	115,5	114,2	142,2
sept.-10	120,6	104,1	111,7	115,6	114,6	142,8
oct.-10	120,2	104,2	112,2	114,7	114,4	141,3
nov.-10	119,6	104,5	109,3	114,9	112,7	141,3
déc.-10	120,6	103,9	113,9	114,8	114,2	141,9
janv.-11	120,3	104,1	113,1	114,9	114,8	141,0
févr.-11	120,1	103,3	113,4	114,7	114,3	141,1

Source : CPS – ISPF

Définitions**Emplois salariés**

Un emploi salarié correspond à un poste de travail.

Secteur marchand

Ensemble des secteurs d'activités considérés comme marchands : industrie, construction, commerce, hôtellerie - restauration et services. Sont exclus l'agriculture, les administrations, l'éducation, la santé et l'action sociale, les services collectifs, sociaux et personnels et les activités domestiques.

Autres services marchands

Secteurs correspondant aux transports et communications, activités financières, immobilier, locations et services aux entreprises (Divisions NAF 60 à 74).

Correction des Variations Saisonnières (CVS)

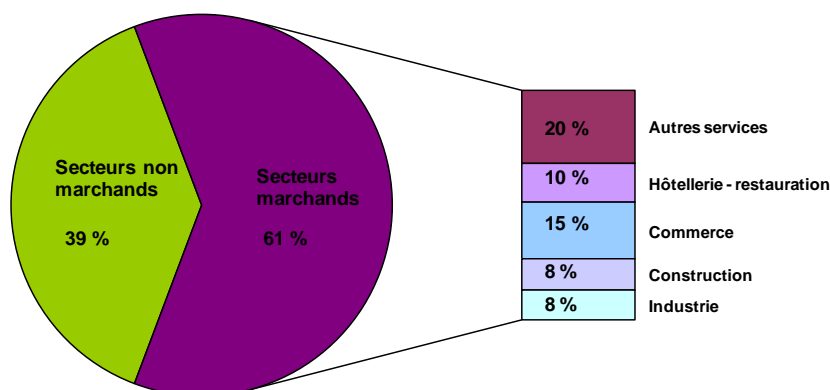
L'évolution d'une série statistique peut en général se décomposer en trois facteurs : un trend, une composante saisonnière et une composante irrégulière. La correction des variations saisonnières est une technique utilisée pour éliminer l'effet des fluctuations saisonnières normales sur les données, de manière à en faire ressortir les tendances fondamentales (trend et composante irrégulière). Ainsi, par exemple, l'indice désaisonnalisé atténue les variations dues au profil saisonnier habituel d'embauche à la veille de Noël et de mise à pied ensuite dans le secteur d'activité du commerce.

Méthode

L'ISPF réalise des séries statistiques sur l'emploi salarié dans le secteur marchand. Ces séries sont indicées et corrigées des variations saisonnières en base 100 pour janvier 2000.

Ces séries reflètent l'évolution de l'emploi salarié pour les secteurs de l'industrie, de la construction, du commerce, de l'hôtellerie-restauration et des autres services. En décembre 2009, l'emploi salarié de ces secteurs marchands représente **61 %** de l'emploi salarié total déclaré. Les secteurs non marchands sont exclus des estimations du fait de leurs structures particulières (fortes dominances de très petites entreprises ou d'administrations importantes) et de leurs régimes spécifiques de déclaration (retards tolérés ou déclarations trimestrielles).

Représentation de l'emploi salarié en secteurs en décembre 2009



L'emploi salarié dans les secteurs marchands provient de l'exploitation avancée des déclarations mensuelles de main d'œuvre à la Caisse de Prévoyance Sociale.

Pour la dernière année, les résultats sont redressés à partir de l'historique des retards de déclarations constatées auprès de la Caisse de Prévoyance Sociale. Pour les trois derniers mois, les résultats sont estimés à partir des évolutions de l'emploi salarié suivant les tailles et secteurs des employeurs déclarant leurs salariés à la Caisse de Prévoyance Sociale deux mois d'affilée.

Appréciation des évolutions

Les évolutions sur un mois, 3 mois ou 12 mois pour chaque secteur sont comparées à la moyenne (MOY) mensuelle des variations sur les 5 dernières années. L'écart type (ET) de ces variations permet d'ajuster les bornes selon la règle de décision suivante : la variation est considérée

- Très supérieure lorsque la variation est supérieure à MOY + ET,
- Supérieure lorsque elle est comprise entre MOY + 0,5 * ET et MOY + ET,
- Egale lorsque elle est comprise entre MOY - 0,5 * ET et MOY + 0,5 * ET,
- Inférieure lorsque elle est comprise entre MOY - ET et MOY - 0,5 * ET,
- Très inférieure lorsque la variation est inférieure à MOY - ET.

L'augmentation moyenne annuelle de la population active intercensitaire est de 1,7 % entre 2002 et 2007.

Indicateurs de qualité

L'indicateur de qualité présenté dans le tableau suivant permet de juger la proportion d'entreprises ayant déclaré leur main d'œuvre deux mois consécutivement, à la date de cette publication. Pour un secteur donné, plus l'indicateur de qualité est proche de 100%, plus la proportion d'effectif salarié à estimer par l'ISPF est faible et donc plus l'indice mensuel est fiable.

	Ensemble	Industrie	Construction	Commerce	Hôtellerie-restauration	Autres services
déc.-10	99,1%	99,3%	97,9%	99,0%	99,4%	99,4%
janv.-11	96,9%	98,0%	94,3%	96,9%	98,1%	96,8%
févr.-11	95,3%	97,7%	91,8%	95,1%	96,5%	95,3%

Lecture : L'emploi salarié de février 2011 représente 95,3 % de l'emploi présent en novembre 2010.

Source : ISPF

Toutes les données de l'emploi sont disponibles sur www.ispf.pf.